

Sélection d'article sur la politique suisse

Requête	24.04.2024
Thème	Politique étrangère
Mot-clés	Relations avec l'Union européenne (UE)
Acteurs	Leuthard, Doris (cvp/pdc) BR UVEK / CF DETEC
Type de processus	Sans restriction
Date	01.01.1990 - 01.01.2020

Imprimer

Éditeur

Année Politique Suisse
Institut für Politikwissenschaft
Universität Bern
Fabrikstrasse 8
CH-3012 Bern
www.anneepolitique.swiss

Contributions de

Bovey, Audrey
Burgos, Elie
Hulliger, Caroline
Käppeli, Anita
Schnyder, Sébastien

Citations préféré

Bovey, Audrey; Burgos, Elie; Hulliger, Caroline; Käppeli, Anita; Schnyder, Sébastien
2024. *Sélection d'article sur la politique suisse: Politique étrangère, Relations avec
l'Union européenne (UE), 2007 - 2018*. Bern: Année Politique Suisse, Institut de science
politique, Université de Berne. www.anneepolitique.swiss, téléchargé le 24.04.2024.

Sommaire

Chronique générale	1
Politique étrangère	1
Relations avec l'UE	1

Abréviations

UVEK Eidgenössisches Departement für Umwelt, Verkehr, Energie und Kommunikation

EU Europäische Union

SGV Schweizerischer Gewerbeverband

DETEC Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication

UE Union européenne

USAM Union suisse des arts et métiers

Chronique générale

Politique étrangère

Relations avec l'UE

RELATIONS INTERNATIONALES
DATE: 21.12.2007
ELIE BURGOS

Fin décembre, les deux conseillères fédérales Micheline Calmy-Rey et Doris Leuthard ont signé à Berne les **dix accords-cadres sur le milliard de francs de l'aide à la cohésion de l'UE élargie**, afin que la contribution de la Suisse puisse débuter dès le début de l'année 2008.¹

RELATIONS INTERNATIONALES
DATE: 06.10.2010
SÉBASTIEN SCHNYDER

Durant l'été, la visite de Doris Leuthard à Bruxelles et la perspective de la publication du rapport sur la politique européenne en automne ont relancé le **débat sur l'adhésion à l'UE**. Si les avis divergent sur le fond, l'ensemble des acteurs ont estimé que la situation de la Grèce a rendu politiquement très invraisemblable une adhésion à court terme. Ainsi, l'UDC s'est opposée à tout rapprochement avec l'UE arguant que la Suisse perdrait sa souveraineté. Le PS et les écologistes se sont eux montrés favorables à une adhésion à l'UE avec conditions, considérant qu'elle permettrait des avancées à différents niveaux malgré les tendances néolibérales à l'œuvre. Le PLR a prôné la continuation de la voie bilatérale. La conférence des gouvernements cantonaux s'est elle montrée favorable à un accord-cadre avec l'UE tout en rejetant une reprise automatique. Elle a estimé que ce dernier est une bonne solution et peut répondre à leur perte d'autonomie dans la reprise du droit européen. Avenir Suisse a considéré qu'une adhésion à l'espace économique européen ou à l'UE sont les meilleures solutions. Economiesuisse a estimé qu'il n'y a pas d'alternative à la voie bilatérale. L'USAM a souligné que les petites et moyennes entreprises n'ont pas forcément les mêmes intérêts que l'industrie, l'agriculture ou la finance. L'Union suisse des professions libérales (USPL) s'est alignée sur la position de l'UE et a affirmé que la position réactive de la Suisse pénalise certaines professions et certains pans de l'économie helvétique.²

RELATIONS INTERNATIONALES
DATE: 20.04.2011
ANITA KÄPPELI

Die EU forderte von der Schweiz **eine Liberalisierung ihres Strommarktes und eine vollständige Integration in den europäischen Binnenmarkt**. Entsprechend äusserte sich der EU-Kommissar für Energie Oettinger am Stromkongress Anfang des Jahres in Bern. Ein geplantes Energieabkommen zwischen der Schweiz und der EU stand dann auch im Zentrum der Gespräche zwischen Bundesrätin Leuthard und dem zuständigen Kommissar im April 2011 in Brüssel.³

RELATIONS INTERNATIONALES
DATE: 29.01.2015
CAROLINE HULLIGER

Fin janvier, **Doris Leuthard** s'est rendue à **Bruxelles** pour une visite de travail. La Cheffe du DETEC a rencontré pour la première fois Miguel Arias Cañete, commissaire européen à l'énergie et au climat, avec lequel elle s'est entretenue sur l'accord en voie de négociation entre la Suisse et l'Union européenne sur l'électricité. Une autre rencontre, celle avec Violeta Bulc, nouvelle commissaire européenne en charge des transports, a permis un échange autour de divers dossiers liés à la politique des transports.⁴

RELATIONS INTERNATIONALES
DATE: 23.11.2017
AUDREY BOVEY

Au mois de novembre 2017, **le Président de la Commission européenne, Jean-Claude Juncker, a été reçu à Berne** par la Présidente de la Confédération Doris Leuthard, à l'occasion d'une visite officielle. Mme Leuthard et M. Juncker ont évoqué avec satisfaction les avancées constatées dans de nombreux domaines: signature d'un accord relatif à l'Emissions Trading System (ETS), paraphe à Bruxelles de l'accord permettant aux autorités de poursuite pénale suisses d'accéder aux données de la base de données EURODAC, mise à jour de l'accord sur les entraves techniques au commerce (ARM), progrès en ce qui concerne la coopération scientifique et technique entre l'Office fédéral de la santé et l'Agence européenne des produits chimiques (ECHA) ainsi que l'actualisation de l'accord sur les assurances, ouverture de négociations concernant la coopération de la Suisse avec l'Agence ferroviaire européenne (ERA) et assurance de sa participation à l'Agence du système global de navigation par satellite européen (GSA). Le Président de la Commission européenne a également pris connaissance de la volonté helvétique d'envisager le versement d'une nouvelle contribution à la réduction des disparités économiques et sociales dans

certaines pays membres de l'UE. Si la Suisse et l'union européenne ont toutes deux renouvelé leur soutien à la voie bilatérale et appelé à la poursuite de relations solides et stables, la Présidente de la Confédération n'en a pas moins fait part des attentes helvétiques dans certains domaines de coopération, et ce notamment en ce qui concerne l'avenir du règlement Dublin, l'accès direct des autorités suisses à la banque de donnée EUROPOL, le fonctionnement de la coopération Schengen, la participation de la Suisse au programme-cadre de l'UE «Europe Créative» et au programme Galileo, la conclusion d'un accord dans le domaine de la santé publique, les reconnaissances d'équivalence dans le domaine financier ou les obstacles au commerce entre la Suisse et l'UE.

Au lendemain de cette rencontre au sommet, une majorité des titres de presse suisse se réjouissait de l'amitié retrouvée entre Berne et Bruxelles, les deux entités étant enfin parvenues à «surmonter les difficultés du passé» et les blocages politiques engendrés, notamment, par le résultat de la votation du 9 février 2014 sur l'initiative «Contre l'immigration de masse». ⁵

OBJET DU CONSEIL FÉDÉRAL

DATE: 29.11.2018
AUDREY BOVEY

En novembre 2017, à l'occasion de la venue du président de la Commission européenne Jean-Claude Juncker à Berne, Doris Leuthard, alors présidente de la Confédération, confirmait devant la presse que la Suisse verserait bien un «nouveau milliard de cohésion» à l'Union européenne. Il n'en fallait alors pas moins pour que les commentateurs et commentatrices s'empressent d'annoncer un «réchauffement des relations entre la Suisse et l'UE», du moins pour un temps.

Dans un tel contexte, le Conseil fédéral a publié, au mois de septembre 2018, son message sur la **deuxième contribution de la Suisse en faveur de certains Etats membres de l'UE**. Deux arrêtés fédéraux – un pour chacun des deux volets différenciés composant cette deuxième contribution – sont ainsi soumis parallèlement à l'approbation du Parlement. Le premier, intitulé «crédit-cadre pour la cohésion», prévoit l'allocation de 1'046.9 millions de francs pour la réduction des disparités économiques et sociales au sein de l'UE-13 – soit les treize pays ayant intégré l'Union européenne depuis 2004. Le deuxième arrêté fédéral, sous l'appellation de «crédit-cadre pour la migration», envisage l'octroi de 190 millions aux Etats membres de l'UE pour le financement de mesures à adopter dans le domaine de la migration. Dans son message, l'exécutif national précise également que si cette deuxième contribution s'inscrit bel et bien dans le cadre de la politique européenne de la Suisse, elle est néanmoins décidée de «manière autonome». Elle ne présente en ce sens «aucun lien direct» avec l'accord-institutionnel ou la reconnaissance de l'équivalence boursière.

En novembre 2018, le Conseil des Etats a approuvé les deux arrêtés fédéraux relatifs à la deuxième contribution en faveur de certains Etats membres de l'UE, mais uniquement à condition que l'Union européenne n'adopte aucune mesure discriminatoire à son encontre. La chambre haute a alors accepté (par 38 voix pour, 1 contre et 2 abstentions) la proposition du sénateur Ruedi Noser (plr, ZH), modifiant le projet initialement proposé par le Conseil fédéral. Tel que mentionné par Christian Levrat (ps, FR), la proposition Noser «est une solution de compromis raisonnable [...] Elle se limite à exiger un traitement non discriminatoire de la part de l'Union européenne, elle ne pose pas d'exigence de réciprocité». Selon le conseiller fédéral Ignazio Cassis, la contribution de la Suisse constitue un signal politique important pour le développement des relations bilatérales. La première contribution avait en ce sens permis d'améliorer la réputation de la Suisse auprès de ses partenaires européens. Le principe général du versement d'une nouvelle contribution n'a d'ailleurs pas été contesté par la chambre des cantons. Lors des votes sur l'ensemble, les crédits-cadres pour la cohésion et pour la migration n'ont chacun récolté qu'une seule et unique voix d'opposition, celle de Peter Föhn (udc, SZ). ⁶

1) Lib. et NZZ, 21.12.07.

2) LT, 4.1 et 21.7.10; NZZ, 30.1 et 18.10.10; LT et NZZ, 19.5.10; LT, NZZ et TA, 8.7.10; LT, 30.7.10; NZZ, 16.7.10; TA, 17.7.10; BZ, 30.7.10. USPL: Lib., 6.10.10.

3) LT, 11.1.11; SN, 20.4.11.

4) Visite de travail de Doris Leuthard à Bruxelles

5) Communiqué de presse DAE du 23.11.2017; LT, 2.11., 11.11.17; SoZ, 12.11.17; LT, SGT, TG, 16.11.17; LT, 21.11.17; LMD, 22.11.17; AZ, Lib, TA, TG, 23.11.17; AZ, BaZ, LT, Lib, NZZ, TA, TG, 24.11.17; BZ, BaZ, SGT, 25.11.17; SoZ, 26.11.17; BaZ, Lib, TG, 27.11.17; LT, TG, 28.11.17; BaZ, 1.12.17; AZ, 4.12.17; BaZ, 5.12.17; TA, 6.12.17

6) BO CE, 2018, p. 866 ss.; FF, 2018, p. 6669 ss.; BaZ, LT, 24.11.17; Lib, SGT, TG, 29.9.18; NZZ, 30.11.18; TA, TG, 19.3.19